

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
23

Fondation
lausannoise d'aide
par le travail
F.L.A.T.





SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE

**ORIGINE ET BUT DE LA
FONDATION**

**LES MEMBRES AU 31
DÉCEMBRE 2023**

**ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS
DE L'ANNÉE**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

**PROJETS SOUTENUS ET
REFUSÉS**

**NATURE DES DEMANDES
DÉPOSÉES**

**CATÉGORIE D'ÂGE DES
BÉNÉFICIAIRES**

**MONTANT DES AIDES
OCTROYÉES**

BILAN COMPTABLE

MOT DE LA PRÉSIDENTE

La formation, un besoin fondamental

En 2023, la Fondation a connu une année de changements. De nouvelles personnes ont rejoint le Conseil de Fondation ainsi que la Commission de présélection, d'autres sont parties vers de nouveaux horizons professionnels ou profiter du rythme nouveau que leur offre leur retraite. Chacune et chacun d'entre elles a permis à des hommes et des femmes d'entreprendre une formation, une mise à niveau de ses compétences acquises ici ou à l'étranger ou encore d'obtenir un permis de conduire. Ces bénéficiaires ont pu étoffer leur boîte à outils professionnels et aborder plus sereinement la suite de leur carrière dans un monde en mouvement.

La formation est un point fondamental. En effet, elle est la porte d'entrée pour l'emploi et pour subvenir à ses besoins vitaux. Au-delà de ces bénéfices directs, pouvoir se former permet d'acquérir des compétences utiles toute sa vie et ainsi réduire le risque de dépendre, par exemple, de l'aide sociale.

Dans cette perspective, l'apport de la Fondation représente un soutien bienvenu parce qu'elle intervient à un moment de la vie où les bénéficiaires en ont besoin pour évoluer et ne pas se laisser dépasser. Ils et elles peuvent trouver auprès de la Fondation ce « coup de pouce » qu'ils et elles n'ont pu trouver ailleurs.

Ce message est l'occasion de remercier les membres du Conseil de fondation et de la Commission de présélection, ainsi que le personnel de la Fondation pour leur engagement au sein de la F. L. A. T. ainsi que pour les bénéficiaires.

C'est aussi l'occasion de souhaiter le meilleur à nos bénéficiaires pour la suite de leur carrière.

Émilie Moeschler



ORIGINE ET BUT DE LA FONDATION

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (ci-après : F.L.A.T.) a été créée en 1978, à la suite de l'introduction au niveau fédéral, en 1976, de l'assurance chômage obligatoire pour tous les salariés.

La Fondation est un organisme juridiquement indépendant dont la gestion administrative est assurée par la Direction des sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne. Le fonds est géré par le Conseil de Fondation.

Selon ses statuts (modifiés en 2019), la Fondation est ouverte aux personnes dont le domicile principal se trouve sur le territoire de la Commune de Lausanne et qui sont en possession d'un permis de séjour valable et non provisoire (permis B et C) ou de nationalité suisse.

La Fondation a principalement pour but de venir en aide, directement ou indirectement, à des personnes rencontrant des difficultés à se procurer du travail et aux personnes sans formation, mais aussi à celles qui ont déjà un travail. La F.L.A.T. peut intervenir notamment en aidant au financement d'une formation, d'un perfectionnement, de matériel professionnel ou d'autres dépenses liées spécifiquement à l'exercice d'une profession, à l'exclusion des frais d'entretien ou pour des frais rétroactifs ainsi que des dettes.

Subsidiairement, la Fondation peut aussi accorder des aides financières à des institutions éminemment sociales qui œuvrent dans les domaines de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle.

En règle générale, la Fondation ne se substitue pas aux interventions des assurances sociales cantonales ou fédérales, à celles d'autres fonds ou à celles de la famille. L'aide de la F.L.A.T. revêt un caractère subsidiaire.

Le capital initial de la Fondation s'élevait, en 1978, à 3'404'595.- chf. Ce capital a été entamé sans que cela n'enfreigne les statuts de la Fondation. Les détails se trouvent à la fin de ce rapport.

Le siège de la Fondation se trouve à Lausanne.

LES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Membres du Conseil et du Bureau

Présidente

Mme Émilie Moeschler * *Conseillère municipale, Directrice des sports et de la cohésion sociale*

Vice-présidente

Mme Adozinda da Silva*

Membres

M. Giuseppe Fonte

M. Sandro Patronaggio *

Mme Emmanuelle Staub

Mme Audrey Petoud

Mme Corinne Lutonda M'Vuata

Mme Jade Hoeppli

M. Yann Lugrin *

M. Grégory Staehli

M. Maxime Rochat

** également membres du Bureau*

Membres de la Commission de Présélection

Membres

M. Michel Cambrosio Redmer *Chef de service, Service du travail*

Mme Corinne Lutonda M'Vuata *Cheffe de l'Office régional de placement, Service du travail*

Suppléants

M. Olivier Savary *Adjoint au Chef de service, Service du travail*

M. Laurent Cavin *Chef de secteur de l'Office régional de placement, Service du travail*

Responsable

Mme Noémie Masson-Lafaille

Secrétaire

Mme Laura Salazar

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements majeurs influençant directement sur le fonctionnement de la Fondation tels que son déménagement dans de nouveaux locaux au Port-Franc 22 au mois de mai ainsi que son changement de responsable et de secrétaire-comptable en octobre suite à la démission de Madame Mayssam Sibai et au départ à la retraite de Madame Annemarie Savoy Bieri. Elles ont été chaleureusement remerciées pour leur travail. Madame Noémie Masson-Lafaille est désormais la nouvelle Responsable F.L.A.T. et Madame Laura Salazar la secrétaire-comptable. Elles se réjouissent de pouvoir reprendre la suite et de relever les défis qui les attendent.

Des changements ont également été connus au sein de la Commission de présélection avec le départ à la retraite de Monsieur Steffan Thomas et de l'arrivée de Madame Corinne Lutonda M'Vuata, cheffe de l'Office Régional de Placement (ORP) de Lausanne.

A propos du Conseil de Fondation, celui-ci a pris acte de la démission de Madame Laura Manzoni, membre du Parti Ouvrier Populaire et a accueilli chaleureusement Mesdames Jade Hoppeli, membre du Parti Ouvrier Populaire et Audrey Petoud, secrétaire syndicale UNIA ainsi que Monsieur Maxime RoCHAT, chef de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle.

Concernant la sollicitation de la Fondation, une légère baisse des personnes qui se sont adressées à la F.L.A.T. peut être observée. Cependant il y a eu une augmentation du nombre de demandes déposées et par conséquent, des aides allouées sous forme de dons et de prêts pour un montant total de 116'361.95.- chf.

Ainsi, 48 demandes ont été présentées aux instances de la Fondation, qui en ont accepté 24, ceci après les avoir analysées lors des 7 séances organisées à cet effet au cours de 2023. Le pourcentage des refus des divers projets reste stable par rapport à l'année précédente, en s'élevant à 42 %. Lors de l'exercice de cette année, une aide auprès d'une institution a également été octroyée à hauteur de 10'000.- chf. Il n'y avait plus eu de demande de cette nature depuis 2020.

Cette année, la F.L.A.T. a fêté ses 45 ans d'existence et nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont investies en son sein et qui ont permis qu'elle puisse évoluer et se pérenniser. Dans la fleur de l'âge, la Fondation envisage l'avenir avec plein d'envies et est prête à explorer les nouveaux challenges qui l'attendent.

*"L'avenir, c'est aussi la mémoire."
Denys Gagnon*

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



149
solicitations



48
demandes
déposées



116'361.95 chf

d'aide octroyée
pour 2023

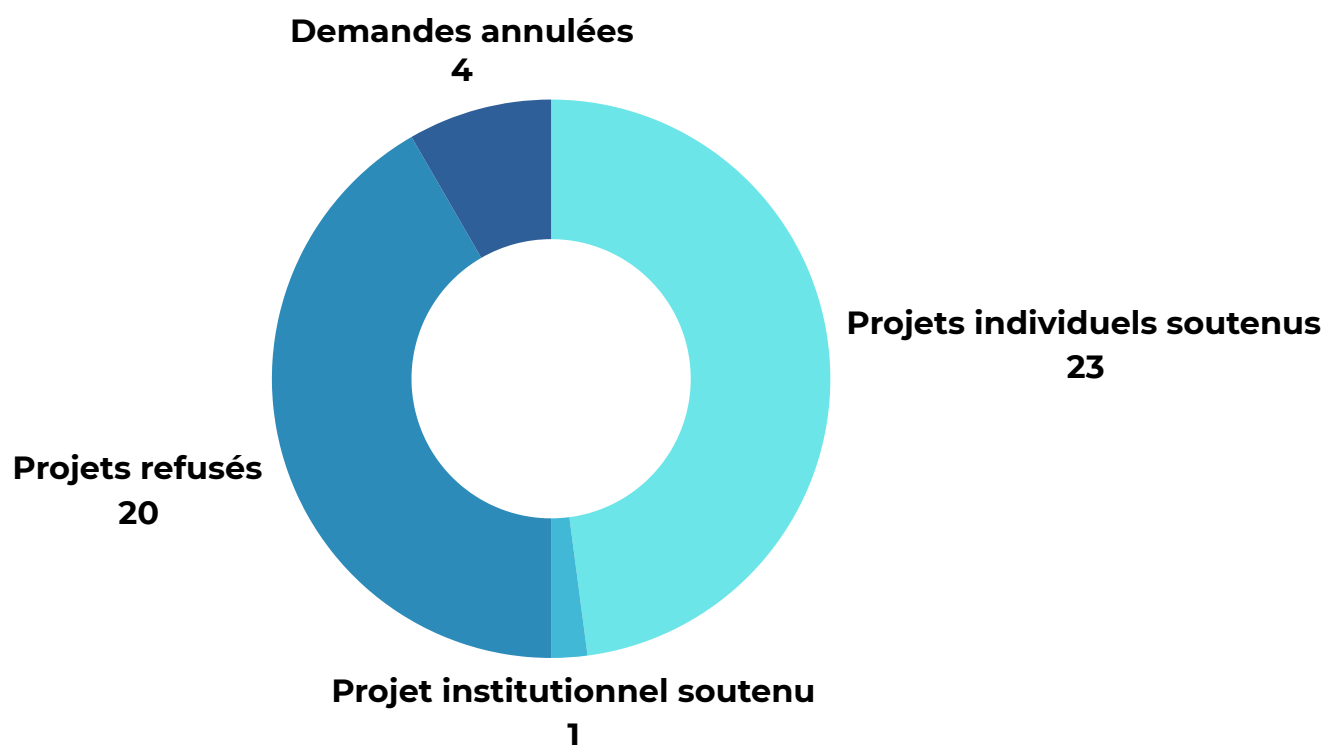


1
projet
institutionnel
soutenu



23
projets
individuels
soutenu

PROJETS SOUTENUS ET REFUSÉS



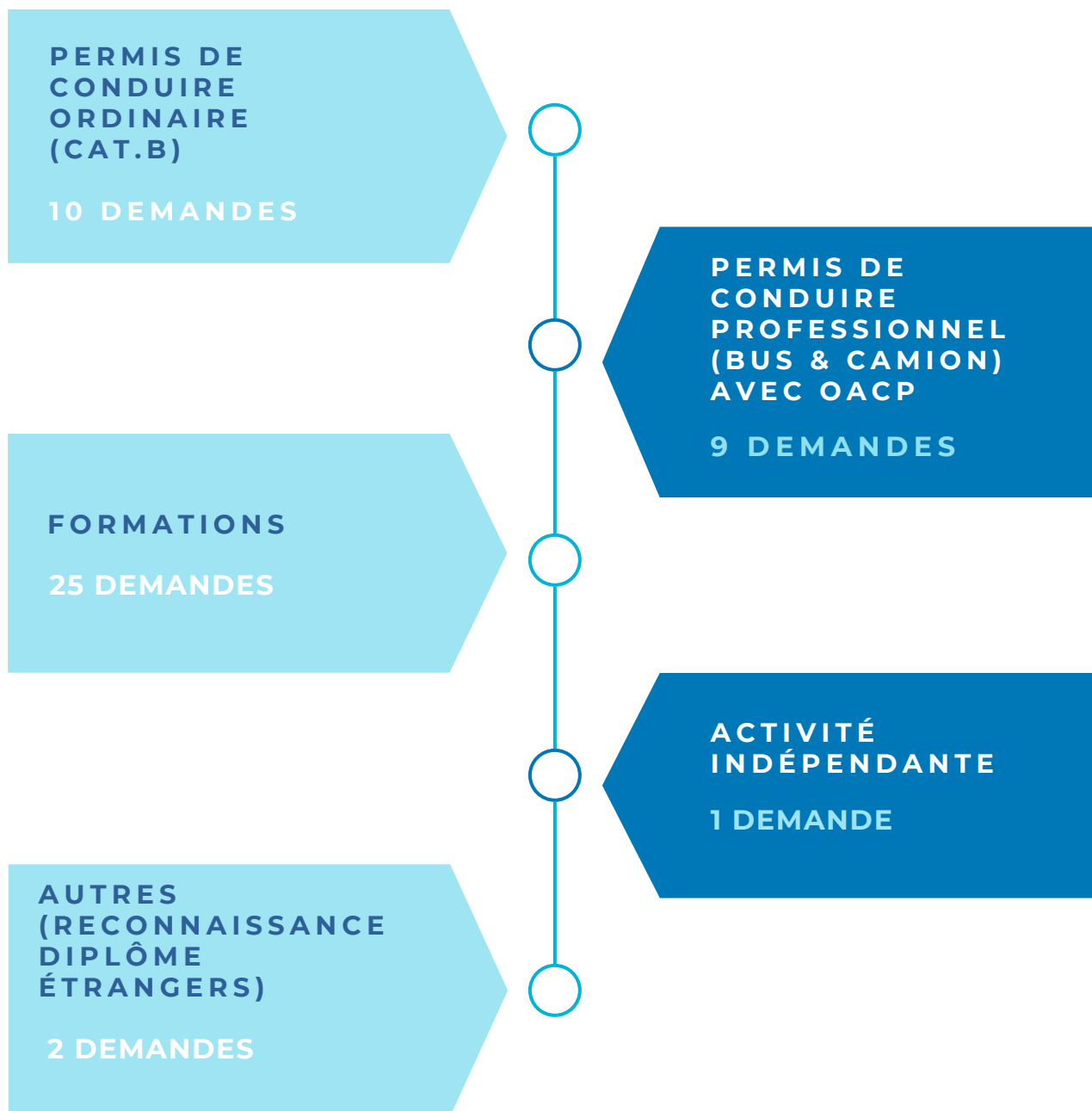
Les résultats de l'année 2023 montrent une légère baisse des sollicitations puisque ce sont 149 personnes (contre 154 en 2022) qui se sont adressées à la Fondation, mais il y a eu 48 demandes (contre 40 en 2022) qui ont été déposées dont 1 dossier concernant une demande pour une institution.

Quant au nombre de projets individuels soutenus, les membres du Conseil de la Fondation ont décidé d'entrer en matière pour 23 d'entre eux et en ont refusé 20 soit environ 42 % (contre 30 % en 2022).

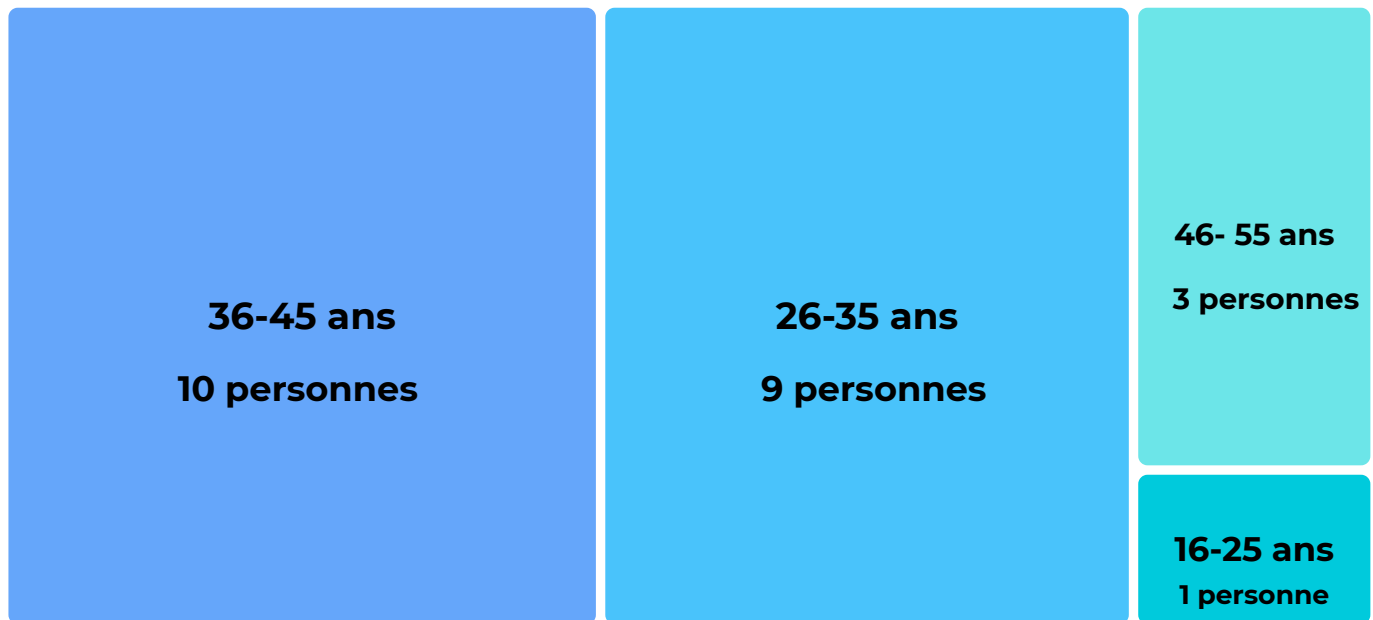
Les raisons des refus sont diverses mais les décisions sont toujours prises à l'issue d'un examen individuel et approfondi de chaque dossier.

Enfin, des demandes ont été annulées, certaines personnes ayant retiré leurs requêtes ou n'y ayant pas donné suite.

NATURE DES DEMANDES DESPOSÉES



CATÉGORIE D'ÂGE DES BÉNÉFICIAIRES

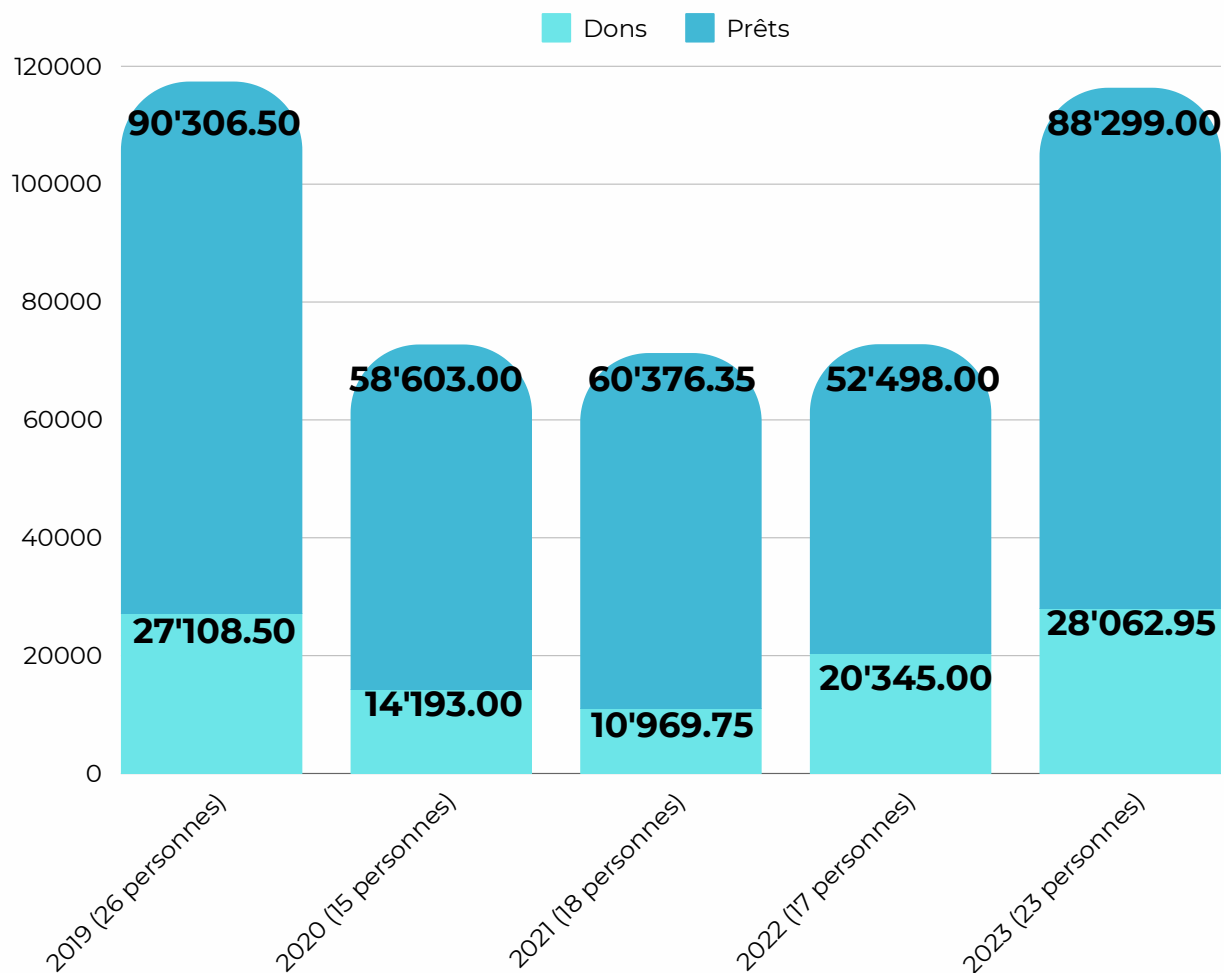


Comme souvent, les catégories d'âges 16-25 ans, ainsi que 55 ans et plus, sont peu ou pas représentées parmi les bénéficiaires de la Fondation. L'hypothèse posée est que ces personnes ne sont peut-être pas ou plus assez proches du marché de l'emploi. Par conséquent, les demandes sont majoritairement déposées par des personnes dans la tranche d'âge intermédiaire.

Ce constat n'est pas étonnant car c'est dans cette catégorie d'âge que nous retrouvons un plus grand nombre de personnes effectuant soit des formations longues ou continues, soit des réorientations professionnelles. Ne pouvant bénéficier de bourses d'études ou d'aides étatiques, ces personnes se tournent donc, en dernier recours, vers la F.L.A.T..

Il sera important de comparer les données 2023 avec celles de l'année en cours pour donner suite à l'introduction de la nouvelle loi fédérale, au 1er janvier 2024, sur l'augmentation de l'âge AVS pour les femmes et de l'impact potentiel que cela peut provoquer sur les bénéficiaires de la Fondation.

MONTANT DES AIDES OCTROYÉES



En 2023, le montant des aides octroyées s'élève à 116'361.- chf, dont plus de 75 % (contre 72 % en 2022) a été alloué sous forme de prêt. Cette forme d'aide est majoritairement privilégiée, les membres de la Fondation partant du postulat que le projet soutenu apportera une plus-value professionnelle et économique aux bénéficiaires et aux personnes sans emploi, pour une réinsertion durable dans le marché de l'emploi et pour ainsi retrouver une autonomie financière.

En remboursant, les bénéficiaires contribueront aussi à ce que le fonds, qui n'est actuellement pas réalimenté et qui ne perçoit aucune subvention, perdure dans le temps. Les montants alloués pour les formations ou permis de conduire professionnel peuvent varier considérablement d'une demande à une autre, aucun minima ou maxima n'ayant été fixé, de façon à favoriser le bien-fondé de la demande et non son coût.

BILAN COMPTABLE

BILAN (au 31 décembre)

ACTIF	2023	2022	PASSIF	2023	2022
Disponible à court terme	842'563.67	846'416.91	Capitaux étrangers à court terme	1'800.00	1'100.00
PostFinance	93'864.01	98'459.76	Fournisseurs	-	-
Banques - comptes courants	748'680.60	747'957.15			
Commune de Lausanne, compte courant	-	-	Passifs transitoires	1'800.00	1'100.00
Actifs transitoires	19.06	-			
Disponible à moyen/long terme	1'056'110.03	1'062'812.33	Capitaux propres	1'896'873.70	1'908'129.24
Impôt anticipé à récupérer	381.35	-	Capital, solde au 1 ^{er} janvier	1'908'129.24	1'900'639.52
Débiteurs	-	630.30	Excédent de dépenses / produits de l'exercice	-11'255.54	7'489.72
Prêts :					
- à des particuliers	51'021.20	173'582.03			
- à des particuliers (sous forme de débiteurs)	88'007.48				
- sous forme de garantie de loyer	28'000.00	28'000.00			
Provision pour pertes sur créances	-111'300.00	-139'400.00			
Commune de Lausanne, placement	1'000'000.00	1'000'000.00			
	1'898'673.70	1'909'229.24		1'898'673.70	1'909'229.24

Engagements, soit Dons et prêts octroyés mais pas versés :

160'750.70

95'149.10

COMPTE DE RESULTAT (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

CHARGES	2023	2022	PRODUITS	2023	2022
Versement aux institutions	-	-	Prélèvement à la provision pour pertes sur créances	28'100.00	13'700.00
Aides individuelles	25'411.15	12'138.00	Produits financiers	8'671.11	7'636.15
Dons sous forme d'abandon de créances	-	-	Produits extraordinaires	3'632.00	1'070.00
Pertes sur créances	23'207.95	-			
Attribution à la provision pour pertes sur créances	-	-			
Charges financières	3'039.55	2'778.43			
Excédent de dépenses / produits de l'exercice	-	7'489.72	Excédent de dépenses / produits de l'exercice	11'255.54	
	51'658.65	22'406.15		51'658.65	22'406.15



**FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL
F.L.A.T.**

Rue du Port-Franc 22
Case postale 5032
1001 Lausanne

021 315 71 28

flat@lausanne.ch
www.lausanne.ch/flat



